

Parc National de Wallonie - Phase 2 - FICHE ACTION

Titre : Amélioration de l'offre de parcours didactiques thématiques

N° action : 67

Référence aux critères de la grille d'évaluation :

- 1.1. Cohérence et complétude du périmètre
- 1.2. Cohérence fonctionnelle et intégrité du périmètre
- 1.4. Tourisme et patrimoine
- 2.2. Enjeux climat et mobilité

Description de l'action :

-Contexte :

Il existe différents sentiers didactiques sur le territoire, mais certains sont non ou peu connus, tandis que d'autres sont vieillissants (équipements obsolètes) ou ont un potentiel didactique non exploité. Peu de thématiques sont déjà exploitées au travers de sentiers didactiques et il existe encore une méconnaissance du patrimoine naturel propre à la Semois. Enfin, il est à noter que peu de sentiers didactiques existants sont adaptés/accessibles aux enfants et aux personnes à besoins spécifiques.

Objectifs :

→ *L'objectif à long terme est de diversifier l'offre de sentiers didactiques pour élargir le public cible.*

1. Valoriser les sentiers didactiques existants et les classer en fonction de leur thématique.
2. Entretien et moderniser les équipements des sentiers existants.
3. Uniformiser la communication et les aménagements autour des sentiers didactiques (existants et nouveaux) et les rendre accessibles en autonomie.
4. Créer de nouveaux sentiers didactiques sur des thématiques non exploitées : sensibilisation et préservation de la biodiversité de la Vallée de la Semois, sensibilisation des visiteurs aux activités sylvicoles et à leurs utilités...
5. Équiper les sentiers avec des aménagements qui soient originaux/innovants.
6. Équiper différents sentiers afin de les rendre accessibles aux personnes à besoins spécifiques ainsi qu'aux enfants.
7. Développer un tourisme respectueux de la nature.

Méthodologie :

A) Diagnostic des sentiers didactiques du territoire

1. Recenser l'ensemble des sentiers didactiques (ou ayant un potentiel didactique) sur le territoire.
2. Information et collaboration avec les structures/acteurs à l'initiative des sentiers existants pour les associer à la démarche.
3. Réaliser un état des lieux des différents circuits afin d'envisager les aménagements/travaux d'entretien et de réparation à effectuer sur chaque sentier.

4. Identifier les manquements (thématiques, publics cibles et localisations) en fonction du diagnostic réalisé et les partenaires potentiels pour la création de nouveaux sentiers.

Dans cette étape, tenir compte des propositions de thématiques ressorties lors de la phase collective de création du dossier :

- Parcours sur la gestion forestière et les métiers du bois
- Parcours sur les espèces faunistiques propres à la Vallée de la Semois : martin-pêcheur, loutre, lynx, libellule, castor, grenouille, moule perlière, cuivré de la bistorte...
- Parcours sur la géologie propre à la Vallée de la Semois
- Parcours innovant (le long de la Semois) sur les différents biotopes propres au territoire
- ...

5. Identifier différents sentiers qui seront adaptés aux personnes à besoins spécifiques.

6. Prioriser les interventions sur les sites et la création de sentiers en fonction du diagnostic réalisé.

B) Définir le concept et la démarche à reproduire sur chaque sentier

1. Concevoir un processus de mise en œuvre commun aux différents sentiers (approche didactique, structure des contenus, orientation des aménagements, matériaux, entretien des lieux...). NB : le processus de mise en œuvre permettra d'envisager plusieurs solutions en fonction des sentiers existants et des sentiers à créer.

2. Proposition du processus aux partenaires et adaptations de ce dernier en fonction des interactions.

3. Attribuer/remettre à jour les rôles de création, d'entretien et de conservation des sentiers aux partenaires.

C) Mise en pratique

1. Réfléchir et concevoir les contenus, les aménagements à apporter ou à créer... avec les partenaires pour chaque sentier en fonction des priorités.

- Exemples d'aménagements (avec différentes adaptations pour les personnes à besoins spécifiques) : œuvres de land art, animations numériques (QR code...), traversée de la Semois, panneaux, caillebotis avec explications de sites sensibles, jeux ludiques, aires de repos, entretien...

2. Réalisation des chantiers de création/restauration/entretien.

D) Promotion des sentiers

Développer des outils de communication reprenant l'ensemble des sentiers (existants et nouveaux) avec une centralisation de l'information.

Parc National de Wallonie - Phase 2 - FICHE ACTION



© Parc naturel de Gaume - Sentier des chauves-souris (Orval) adapté aux PBS

Un exemple de sentier didactique : parcours sur les métiers du bois

Bien que nos forêts et le matériau bois jouissent d'une grande popularité au sein du grand public, les métiers de la forêt et du bois sont quant à eux souvent méconnus ou associés à des préjugés tenaces. Le parcours des métiers de la forêt et du bois entend donc mettre en avant les métiers de la filière forêt-bois, partager la passion de leurs artisans, montrer l'importance socio-économique de la filière et, qui sait, susciter des vocations.

L'objectif vise la création d'un parcours forestier en plusieurs stations permettant de présenter divers métiers (faire le lien avec leur historique) de la filière de manière originale, via une mise en scène particulière ou une œuvre artistique liée au métier présenté. L'originalité de la démarche réside d'une part dans sa promotion au travers d'un jeu-concours, le lancement d'un appel à projet pour la création d'œuvres artistiques/ land art sur certaines stations, l'utilisation combinée d'un support physique en forêt et d'un support média via QR code (à l'image des parcours "Luna et les Gardiens de la Forêt").



© MT Condroz-Famenne - Exemple de sentier didactique sur le bois (Gesves)

- Localisation :

Périmètre du Parc national + zones aux abords des portes d'entrée

Parc National de Wallonie - Phase 2 - FICHE ACTION

- Public(s) ciblé(s) :

Citoyens et familles (enfants, parents...)

Écoles, public jeune

Touristes

Personnes à besoins spécifiques

Secteur MICE